PARCOURS DIPLÔMANT / TITRE PROFESSIONNEL



Insertion et de la médiation

CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE

Appelé aussi chargé d'accompagnement social et professionnel ; accompagnateur à l'emploi, conseiller de l'emploi, conseiller des missions locales, conseiller principal de l'emploi.

DURÉE

8 mois environ (1 120 heures). Durées indicatives et ajustables en fonction des besoins des personnes.

POUR QUI?

Tout public

MODALITÉ DE LA FORMATION

Distantiel

DIPLÔME VISÉ

Titre professionnel de niveau 5 (BTS/DUT) de conseiller/ére en insertion professionnelle.

PRIX NET DE TAXE EN EUROS

de 2500 à 7000 €

Chacun des trois blocs de ce titre peut être vendu individuellement.

Le prix de la formation est donné à titre indicatif. Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou de partenaires.

> Pour en savoir plus

RÉFÉRENCE FORMABLOCS

09628

FORMACODE

3309

CODE ROME

K1801

CODE CPF

243502

CONTACT

Mail: contact@formablocs.fr Téléphone: Héloïse ZITOUNI 06 00 00 00 00 Pour mettre sur pied une formation, être bon dans son domaine ne suffit pas, encore faut-il être capable de transmettre ses connaissances. C'est le cas de tout formateur professionnel d'adultes qui manie aussi bien les concepts de l'ingénierie pédagogique que les théories de l'apprentissage des adultes.

VOTRE FORMATION

PRÉREQUIS

Niveau scolaire terminale ou équivalent et une première expérience de l'insertion professionnelle, y compris en bénévolat. Compétences en communication orale et écrite : écouter, poser des questions, reformuler, comprendre des énoncés spécifiques, résumer et rédiger un compte-rendu. Compétences en bureautique : utiliser les fonctions de base du traitement de texte, une messagerie électronique et savoir réaliser une recherche sur internet.

OBJECTIFS

Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé. Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Mettre en oeuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle.

PROGRAMME DE FORMATION

La formation se compose de 3 modules, complétés par 3 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé : veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte – information et orientation d'une personne ou d'un groupe vers des ressources, desservices dématérialisés, des mesures en matière d'insertion – entretien, analyse de la demande et identification des besoins de la personne – prévention et gestion des conflits – identification des acteurs de son territoire et mobilisation d'un réseau de partenaires – traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité – analyse de sa pratique professionnelle (6 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Module 2. Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle : contractualisation d'un parcours d'insertion – conduite d'entretiens centrés sur la personne – accompagnement l'élaboration du projet professionnel – accompagnement la réalisation du projet professionnel – conception d'un atelier thématique - préparation et l'animation d'ateliersth matiques - analyse de sa pratique professionnelle (7 semaines).

Période en entreprise (4 semaines).

Module 3. Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle : méthodologie de projet appliquée à la prospection – données socio-économiques territoriales – analyse d'un emploi - réglementation relative à la nondiscrimination dans l'emploi – appui technique aux employeurs – contractualisation d'étapes dans la collaboration avec une entreprise – intégration d'un salarié dit spécifique dans l'entreprise (6 semaines).

Période en entreprise (4 semaines). Session d'examen (1semaine).